

OBSERVATOIRE DE LUTTE

CONTRE LA CORRUPTION ET LES

MALVERSATIONS ECONOMIQUES

INTEGRITE



EQUITE

OBSERVATORY FOR FIGHT

AGAINST CORRUPTION AND

ECONOMIC EMBAZZLEMENT

TRANSPARENCE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 019/OLUCOME/11/2018 PORTANT SUR LA PREVISION DES AUTORITES BURUNDAISES ACTUELLES DE PAYER AUX 60 ASSOCIATIONS UNE SOMME EXCEDENTE A LA FACTURE REELLE DE FOURNITURE DES PLANTS FRUITIERS LIVRES PAR CES ASSOCIATIONS SUITE A LA CORRUPTION CONSTATEE DANS LA SURFACTURATION ET LA LIVRAISON FICTIVE DES PLANTS FRUITIERS.**

1. Depuis l'année 2007, le Gouvernement du Burundi a initié et exécuté un programme de plantation des arbres fruitiers dans la perspective d'encadrer les démobilisés, de lutter contre le chômage et de planter partout dans le pays ces plants fruitiers (avocatiers, ...) en vue de parier entre autre à la malnutrition au Burundi. Ce programme est financé soit par le ministère en charge de l'environnement, soit par le ministère de l'agriculture et de l'élevage ou par la présidence de la République du Burundi à travers le Compte : « Appui aux bonnes initiatives ou Fonds d'assistance sociale » géré à la présidence. Cependant, la réalisation de ce projet de grande envergure a été émaillée de beaucoup d'irrégularités et de détournement de fonds publics. Les associations de production de ces arbres fruitiers retenues n'ont pas été recrutées suivant les procédures et règles énoncées dans le code des marchés publics burundais.
2. A cet effet, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) a dénoncé à maintes reprises les astuces utilisées pour détourner les fonds des citoyens pauvres par les privilégiés de la République à travers la surfacturation et la fourniture fictive des plants fruitiers mais personne n'a daigné nous écouter. Plutôt, l'OLUCOME a été taxé qu'il est l'ennemi du pays. Le constat de l'Observatoire témoigne ces magouilles. Le Budget général de l'Etat exercice 2011 prévoyait un montant de 1, 2 milliards Fbu pour cette rubrique de plantation d'arbres fruitiers alors que le dû de l'Etat à ces associations s'estimait à plus de 8 milliards de Fbu à la fin de cette année. Tout cela a été motivé par les initiateurs de ces associations des démobilisés qui sont soit des hauts gradés du corps de défense et de sécurité ou soit des personnes issues d'autres catégories des privilégiés du pays et du parti au pouvoir.
3. Selon les documents détenus par l'Observatoire, au cours de cette même année de 2011, la passation de deux marchés (NDCMP/131/F/2011 et DNCMP/166/F/2011) de fournitures de plants fruitiers ont eu lieu paradoxalement à la même période pour les mêmes fournisseurs. Le premier concernait la fourniture desdits plants dans les provinces de Cibitoke, Karuzi, Kayanza et Ngozi (près de 250 000 000 Fbu) alors que le second portait sur la fourniture de ces mêmes plants dans toutes les provinces (8 milliards Fbu).
4. Chaque fois, l'Observatoire a adressé des correspondances aux autorités en général et au Président de la République en particulier pour élucider noir sur blanc ces

magouilles ci-haut décrites et bien d'autres dans cette affaire mais malheureusement aucune suite favorable n'a été donnée à tous ces cas de fournitures fictives. Ce qui laisse penser à l'OLUCOME qu'il s'agirait d'un vol organisé si l'on s'en tient également au propos de Madame Angèle Barumpozako, Directrice du département de Médiation à l'institution de l'Ombudsman. Cette politique de plantation des arbres fruitiers a déjà occasionné une perte énorme à l'Etat par les voies de surfacturation et de fourniture fictive desdits plants. Actuellement, l'Observatoire a évalué une perte de près de trente milliards de francs burundais (30 000 000 000Fbu) suite à ces magouilles.

5. L'OLUCOME considère que ce programme de plantation des arbres fruitiers était bon s'il était bien étudié et planifié avec des exécutants qui ne soient pas trop corrompus. Ces manquements dans la mise en œuvre de ce programme amènent la population à souffrir au lieu d'en bénéficier. Avant la réalisation de ce programme en 2007, un avocat s'achetait entre 5 et 50 Fbu alors qu'il s'achète aujourd'hui entre 200 et 500 Fbu soit une augmentation de son prix oscillant entre 900 % et 3900 %. Selon le rapport d'OCHA de 2018, un burundais sur quatre est touché par l'insécurité alimentaire (IPC juillet 2017), des épidémies (choléra et paludisme), la malnutrition (MAG, plus de 10% selon les régions). Le chômage auquel ce programme venait résoudre atteint aujourd'hui un taux de 65% selon la Banque Mondiale, la CENAP et REJA. Le taux de pauvreté est de 72,9% sans l'espoir de s'en sortir suite à la corruption qui gangrène tous les secteurs de la vie nationale et à la crise sociale, économique et politique actuelle de depuis avril 2015 qui renforce le cortège des problèmes qu'endure les burundais. Le Burundi qui était le 36<sup>ème</sup> pays le plus corrompu au monde est actuellement parmi les 10 premiers pays les plus corrompus au monde.
6. A cet effet, l'OLUCOME constate que ce programme n'a pas eu un impact positif envers la population qui croupit dans une misère sans nom. Paradoxalement, les fonds alloués à ce programme ont été dépensés mais ces arbres fruitiers sont presque invisibles sur tout le territoire burundais. L'Observatoire se demande où vont ces fonds ? D'où l'OLUCOME considère que le Gouvernement du Burundi a failli à ses obligations de réaliser, respecter, de protéger les citoyens contre la faim et la malnutrition alors qu'il a ratifié le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC). C'est pourquoi, l'Observatoire appelle les autorités burundaises d'arrêter ce programme afin de l'évaluer car son financement issu des impôts et taxes des contribuables est bel et bien détourné au vu et au su de tout le monde.
7. En ces jours, le dossier est dans les mains de l'institution de l'Ombudsman Burundais pour médiation. Selon les informations que l'OLUCOME détient, cette même institution serait en voie de proposer le paiement de ce montant indu. Une fois que ce montant serait payé, l'OLUCOME va considérer qu'il s'agit de la dilapidation des fonds publics qui continue.

De ce fait et dans le cadre de lutte contre la corruption et les malversations économiques observées dans cette affaire, l'OLUCOME recommande ce qui suit :

*lp*

**A l'Ombudsman de la République du Burundi :**

- a. De ne jamais accepter que la somme excédante sur 1,2 milliards Fbu prévu dans la loi de finances 2011 soit payée à ces associations fournisseuses des plants fruitiers ;
- b. De proposer la poursuite judiciaire à l'endroit des autorités qui ont favorisé ces détournements ;
- c. D'exiger à ces corrompus de payer les dommages causées par ces détournements conformément à la loi portant à l'action récursoire.

**Aux autorités burundaises de cette période et associations imbibées dans cette affaire :**

- a. De se concilier mutuellement selon leur propre consentement illégal de vol organisé ;

**Au Gouvernement du Burundi :**

- a. D'arrêter ce programme de plantation d'arbres fruitiers et de l'évaluer avant de poursuivre son exécution en vue de ne pas continuer à encourager le détournement des fonds des citoyens qui pourraient subvenir à leurs besoins d'alimentation à travers les actions étatiques ;
- b. De saisir les instances judiciaires pour porter plainte contre les autorités de cette période concernées par cette affaire de fourniture fictive et surfacturation des plants fruitiers livrés par ces associations ;
- c. En cas d'infaillibilité de ces autorités et associations, de récupérer les fonds de corruption consommés par ces autorités impliquées dans cette affaire conformément à la loi ;
- d. De ne pas payer les factures irréelles établies sur base de la fourniture fictive et surfacturation des plants fruitiers livrés par ces associations.

**A la population burundaise victime de ces magouilles :**

- a. De vaincre la peur et continuer à dénoncer les cas de corruption et des malversations économiques opérés au pays dans le but de contribuer à son développement vis-à-vis de la pauvreté qui l'accable.

Fait à Bujumbura, le 12/11/2018

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

